Mohammed Sadiki mobilise des mesures d?urgence après les intempéries dans les provinces du Sud-Est

Mohammed Sadiki mobilise des mesures d'urgence après les intempéries dans les provinces du Sud-Est À la suite des fortes pluies orageuses ayant récemment frappé les provinces du Sud-Est du Maroc, le ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, Mohammed Sadiki, s'est rendu le 10 septembre 2024 dans la province de Ouarzazate pour évaluer l'impact des intempéries sur le secteur agricole. Accompagné du Gouverneur de la province, du Président de la région Drâa-Tafilalet, du Président de la Chambre régionale d'agriculture et d'une importante délégation ministérielle, le Ministre a pris la mesure des dégâts. Sur le site d'Oum Rman, dans la commune de Ghessate, Sadiki a constaté les dommages subis par les infrastructures hydrauliques, telles que les séguias, les murs de protection et les siphons, ainsi que les pertes agricoles affectant des cultures fruitières comme l'olivier, le figuier, le palmier dattier, ainsi que certaines cultures annuelles. Une réunion de travail s'est tenue ensuite en présence des autorités locales et des élus pour discuter des répercussions climatiques exceptionnelles dans la région Drâa-Tafilalet, comprenant les provinces de Ouarzazate, Tinghir, Zagora, Errachidia et Midelt. Le Ministère, dès la fin des intempéries, a déployé ses équipes sur le terrain pour réaliser un diagnostic précis des dégâts et élaborer un programme d'intervention rapide. Un montant initial de 40 millions de dirhams a été alloué pour financer les réparations urgentes des infrastructures

endommagées. Les pluies orageuses, commencées le 23 août, ont provoqué des crues importantes dans plusieurs oueds des provinces de Ouarzazate et Tinghir, atteignant des niveaux record à certains endroits, notamment dans la commune de Tagounite (Zagora). Ces crues ont causé des dégâts significatifs aux cultures fruitières telles que les palmiers dattiers, les oliviers, les figuiers et les pommiers, ainsi qu'aux cultures maraîchères, de maïs et de fourrage. Les infrastructures hydroagricoles ont également été fortement impactées, avec environ 29,7 km de séguias, 6 km de routes rurales et des pistes agricoles endommagées, en plus des installations hydromécaniques, des équipements solaires et des stations de pompage touchées. Toutefois, ces crues ont également apporté des bienfaits, notamment en rechargeant les nappes phréatiques, en favorisant l'irrigation des périmètres de petite et moyenne hydraulique (PMH), en régénérant le couvert végétal et en augmentant les réserves d'eau dans plusieurs barrages, dont ceux de Mansour Eddahbi, Moulay Ali Chrif, Agdez, Kaddoussa et Hassan Addakhil. Le Ministère reste mobilisé pour poursuivre l'évaluation des dégâts et mettre en oeuvre les mesures d'urgence. En parallèle, un second programme d'action est en cours de préparation pour la province de Tata, elle aussi fortement touchée par les crues. Le 18/09/2024 Rédaction de l'AMDGJB Géoparc Jbel Bani